

Changements de corps par liste d'aptitude (2019)

[Mise à jour du 25 avril 2019 : rectification de la note de service concernant l'accès au corps des secrétaires administratifs.]

Les notes de service concernant les **changements de corps par liste d'aptitude** au titre de l'année 2019 (2020 pour les IAE) viennent de paraître.

Accès aux corps de :

- attachés d'administration ([note de service 2019-313](#)) ;
- secrétaires administratifs ([note de service 2019-310](#)) ;
- ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ([note de service 2019-311](#)) ;
- ingénieurs de recherche ([note de service 2019-316](#)) ;
- ingénieurs d'études ([note de service 2019-316](#)) ;
- assistants ingénieurs ([note de service 2019-316](#)) ;
- techniciens formation-recherche ([note de service 2019-316](#)) ;
- techniciens supérieurs ([note de service 2019-309](#)) .

Le tableau ci-dessous donne pour chaque corps les conditions requises, les dates limites de dépôt de la demande, l'auteur de la demande (l'agent ou son supérieur hiérarchique).

La dernière colonne du tableau contient le **lien vers la note de service correspondante**, que nous vous invitons à consulter attentivement.

Le SPAgri-CFDT se tient [à votre disposition pour tout renseignement complémentaire](#).

[Listes aptitude 2019](#)